

## Déclaration sur le report de l'examen national de certification (ENC)

14 mai 2021

L'Association canadienne des thérapeutes du sport (ACTS) et le Conseil canadien de certification en thérapie du sport (CCCTS) se sont engagés à poursuivre le développement et la certification des thérapeutes du sport par le biais de l'administration de l'ENC. Le 11 mai 2021, nous avons annoncé que l'Examen National de Certification (ENC) prévu pour juin 2021 avait été reporté. Liés à la fois par les règlements fédéraux et provinciaux, il nous était interdit d'offrir cet examen comme prévu. Soyez assuré que nous avons épuisé toutes les autres options avant de prendre la difficile décision de reporter la prochaine séance à novembre 2021.

Nous reconnaissons que la pandémie actuelle présente des défis pour nos membres et nous sympathisons avec ceux qui attendaient l'occasion de siéger l'ENC. Alors que la pandémie COVID-19 est une situation sans précédent qui nous concerne tous, nous entendons les inquiétudes de nos candidats à la certification qui souhaitent franchir cette étape nécessaire vers la certification. Bien que nous ayons été contraints de reporter l'examen de juin à novembre 2021, l'option de passer l'examen en ligne devrait arriver en 2022. Bien que cette option entraînera des frais plus élevés, elle permettra une plus grande flexibilité pour passer l'examen pour tous les candidats à la certification.

Le statut de certification provisoire a été créé pour aider les candidats à la certification à chercher un emploi et à traiter comme des thérapeutes du sport provisoirement certifiés sous la direction d'un mentor en attendant de passer l'ENC. Le statut de certification provisoire a les mêmes droits, le même champ de pratique et est lié par les normes éthiques d'un Thérapeute du sport agréé. Le statut de certification provisoire est ouvert à tous les candidats à la certification qui satisfont aux exigences et postulent. Une liste des Thérapeutes du sport certifiés qui peuvent servir de mentors est disponible sur notre site Web sous « Thérapeutes sportifs ». En outre, nous préparons une lettre expliquant le statut de la certification provisoire à fournir aux employeurs potentiels pour aider dans la recherche d'emploi. Les remboursements des frais d'examen sont disponibles pour les personnes intéressées et qui ne souhaitent pas conserver le statut de certification provisoire.

Nous remercions tous nos membres pour leur compréhension et leur soutien continu alors que nous continuons à traverser cette période difficile.

Pour plus d'informations, contactez:

Jason White

[bocdirector@athletictherapy.org](mailto:bocdirector@athletictherapy.org)

Kirsten Kidd

[provisional@athletictherapy.org](mailto:provisional@athletictherapy.org)